

Maroc/Diplomatie

La conférence de Marrakech approuve le Pacte mondial pour les migrations

AFP
Marrakech/Maroc

Le document doit encore faire l'objet d'un ultime vote de ratification, le 19 décembre à l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

QUELQUE 150 pays ont adopté hier à Marrakech (Maroc) le Pacte mondial sur les migrations des Nations unies, en le défendant par de vibrants plaidoyers face aux critiques des nationalistes et partisans de la fermeture des frontières.

"Nous ne devons pas succomber à la peur", a exhorté le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, avant l'adoption formelle de ce texte destiné à renforcer la coopération internationale pour une "migration sûre, ordonnée et régulière". Comme d'autres dirigeants présents à Marrakech, M. Guterres a aussi dénoncé les "nombreux mensonges" sur le Pacte qui a généré des tensions politiques dans plusieurs pays et fait éclater la coalition gouvernementale en Belgique, avec la démission des ministres issus du parti nationaliste flamand.

Le document doit encore faire l'objet d'un ultime vote de ratification, le 19 décembre à l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Prévue sur deux jours, la conférence intergouvernementale de Marrakech devait être une étape purement formelle du processus onusien. Mais le sujet



Photo : AFP

Malgré l'opposition de nationalistes, les représentants de 150 pays ont adopté hier à Marrakech le pacte mondial sur les migrations des Nations unies.

déchaînant les passions, une quinzaine de pays (Autriche, Australie, Belgique, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Italie, République tchèque, République dominicaine, Lettonie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et Suisse) ont annoncé leur retrait ou le gel de leur décision après avoir approuvé le texte le 13 juillet à New York.

"GOUVERNANCE MONDIALE" • Les Etats-unis, qui s'étaient retirés de l'élaboration du texte en décembre 2017 en le jugeant contraire à la politique d'immigration du président Donald Trump, ont lancé vendredi dernier une nouvelle salve contre le Pacte et contre toute forme de "gouvernance mondiale".

Malgré cette opposition, M. Guterres s'est dit confiant sur la suite du processus : "la réponse a été donnée par plus de 150 pays qui sont venus ici", a-t-il dit au cours d'un bref point de presse. Alors qu'en Europe les partis d'extrême droite et les

populiste brandissent le Pacte comme un épouvantail à l'approche des élections européennes de mai 2019, la chancelière allemande Angela Merkel est venue le soutenir en personne, comme plusieurs premiers ministres européens : l'Espagnol Pedro Sanchez, le Grec Alexis Tsipras, le Danois Lars Løkke Rasmussen – qui vient de resserrer la politique migratoire de son pays – et le Belge Charles Michel, qui a donc maintenu son déplacement au prix de l'unité de sa coalition.

Dans un discours très applaudi, Mme Merkel a plaidé avec passion pour le multilatéralisme en rappelant l'histoire de son pays, marqué par le nazisme.

"La réponse au nationalisme pur a été la fondation des Nations unies et l'engagement de trouver ensemble des réponses à nos problèmes communs", a-t-elle dit.

"Ce modèle de coopération

est complexe, il comprend parfois des pas en avant et parfois des peaux de banane (...), mais c'est le seul moyen pour ceux qui veulent un monde meilleur", a lancé M. Michel. Sans regret face au prix politique à payer, il s'est présenté à la conférence "debout, droit et fier des convictions portées par la Belgique".

Non contraignant, le Pacte recense des principes – défense des droits de l'Homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale – et liste des propositions pour aider les pays à faire face aux migrations – échanges d'information et d'expertises, intégration des migrants etc... Il prône l'interdiction des détentions arbitraires, n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours.

Présents à la conférence, les défenseurs des droits de l'Homme et les ONG l'ont défendu avec ardeur même certains le trouvent insuffisant, notamment sur les

droits des migrants. Ses détracteurs, eux, le voient comme un encouragement à un flux migratoire incontrôlé.

"SOLUTIONS EFFICACES" • "Entre le laxisme inacceptable et le tout sécuritaire insupportable, il y a une voie que nous ouvrons aujourd'hui", a de son côté estimé le roi du Maroc Mohammed VI, dans un message aux participants, avant les prises de parole des différents pays présents.

Pour Pedro Sanchez, le texte permettra de "nourrir les effets positifs de la migration et combattre ses impacts négatifs". Il porte aussi "des solutions efficaces face aux défis", notamment pour mieux lutter contre les réseaux mafieux criminels, a ajouté Alexis Tsipras.

"Il peut y avoir des inquiétudes mais la réponse doit être rationnelle", a pour sa part relevé le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine, alors que le sujet du Pacte suscite l'opposition de la droite, de l'extrême droite mais aussi de certains "gilets jaunes", ces Français qui manifestent contre la politique fiscale et sociale.

Il y a environ 258 millions de personnes en mobilité et migrants dans le monde, soit 3,4% de la population mondiale.

Plus de 80% des déplacements entre les pays se fait de façon légale. Pour la migration clandestine, plus de 60 000 sont morts pendant leur périple depuis 2000, selon les chiffres de l'Onu.

L'Afrique en bref

• **Centrafrique/Diplomatie.** La ministre française des Armées à Bangui

La ministre française des Armées Florence Parly devait réaffirmer hier et ce mardi à Bangui le soutien de la France à la Centrafrique, où la Russie est de plus en plus présente, et lui livrer des équipements militaires.

• **Gambie / Politique.** L'ex-président Jammeh interdit d'entrée aux Etats-Unis



Photo : AFP / L'Union

Les Etats-Unis ont interdit hier d'entrée sur leur territoire l'ancien président de Gambie Yahya Jammeh, accusé de corruption au cours de ses 22 ans de dictature. Son épouse, Zineb Yahya Jammeh, et ses enfants, Mariam Jammeh et Muhammad Yahya Jammeh, sont également placés, comme lui, sur la liste noire américaine des dirigeants étrangers impliqués dans des faits de corruption à large échelle ou dans de graves violations des droits humains, selon un communiqué du département d'Etat.

• **Libye/Conflit.** Blocage d'un des plus grands sites pétroliers

La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé hier le blocage par un groupe armé de l'un des plus grands champs pétroliers du sud-ouest du pays, celui d'al-Charara (315 000 barils par jour).

• **Somalie/Parlement.** Motion de censure contre le président



Photo : AFP

Le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed, dit "Farmajo", est depuis dimanche soir confronté à une motion de censure déposée par 92 des 275 députés somaliens, a-t-on appris hier auprès de parlementaires.

• **Togo/Troubles.** Deux morts à Sokodé

Deux personnes ont été tuées hier à Sokodé, fief de l'un des principaux partis d'opposition dans le centre du Togo, portant le bilan à au moins quatre morts depuis samedi, journée de violences entre les forces de sécurité et partisans de l'opposition.

RDCongo/Diplomatie

L'UE prolonge ses sanctions

AFP
Bruxelles/RDCongo

Celles-ci visent notamment le dauphin de Joseph Kabila à la présidentielle.

L'UE a annoncé hier la prolongation pour un an, jusqu'à décembre 2019, de ses sanctions visant 14 responsables du régime du président congolais Joseph Kabila accusés de violations des droits de l'homme, dont son dauphin pour la présidentielle Emmanuel Ramazani Shadary.

Ramazani Shadary, désigné cette année pour représenter le camp Kabila à l'élection présidentielle prévue le 23 décembre, a été ministre de l'Intérieur entre décembre 2016 et février 2018.

A ce titre, l'Union européenne le considère comme un des responsables de l'arrestation d'opposants et de la "violente répression" de manifestations survenues en janvier-février 2017 à Kinshasa, selon un document officiel de l'UE.

Il est aussi question d'un "usage disproportionné de la force" pour réprimer le mouvement religieux Bundu Dia Kongo (BDK) et d'autres manifestations au Kasai, dans le centre du pays.

En mai 2017, le nom de Ramazani Shadary comptait parmi ceux de neuf responsables de l'appareil sécuritaire congolais ajoutés à une liste de sept personnalités déjà sanctionnées à la suite de violences survenues en septembre 2016. Ce total de 16 sanctionnés est ensuite tombé à 14 en février 2018 quand deux

noms ont été transférés sur une autre liste, sous la responsabilité des Nations unies, selon une source européenne.

Les sanctions consistent en un gel d'éventuels avoirs et une interdiction de visa pour l'Union européenne. Elles ont été prolongées jusqu'au 12 décembre 2019, hier à l'occasion d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles.

POSSIBLE REEXAMEN • Parmi les 14 hauts responsables visés figurent aussi le ministre de la Communication, Lambert Mende, le chef de l'Agence nationale de renseignements (ANR), Kalev Mutondo, et Evariste Boshab, prédécesseur de Ramazani Shadary au ministère de l'Intérieur.

En octobre, M. Ramazani Shadary avait protesté par la voix de ses avocats belges contre ces sanc-

tions, jugées "injustes", et avait demandé leur levée.

M. Ramazani Shadary a été désigné par le président Kabila et sa famille politique élargie au Front commun du Congo (FCC) candidat de la majorité à l'élection présidentielle qui doit se tenir le même jour que les législatives et les provinciales.

Au total, 21 candidats sont en course pour la succession du président Joseph Kabila qui ne peut briguer un troisième mandat, interdit par la Constitution. Hier, le Conseil de l'UE – instance représentant les 28 pays membres – a évoqué dans son communiqué ce contexte électoral, et réaffirmé "l'importance de la tenue d'élections crédibles et ouvertes à tous" dans le respect du peuple congolais.

"Le Conseil réexaminera à nouveau les mesures res-

trictives compte tenu des élections en RDC et se tient prêt à les adapter en conséquence", est-il aussi souligné.

Il y a dix jours, Joseph Kabila avait qualifié ces sanctions de "tout à fait illégales, injustes, arbitraires, orientées politiquement", dans un entretien avec le quotidien belge Le Soir.

"Moi, je fais pleinement confiance à tous ceux qui ont été sanctionnés, et surtout les officiers ; je sais qu'ils défendent l'Etat de droit", avait affirmé le président.

Et d'enchaîner : "On me dit que si tout se passe bien lors des élections, les sanctions pourraient être levées. Mais moi je m'en fous. Pour les élections, tout va très bien se passer, et cela ne dépendra pas des sanctions".